



Litige achat voiture chez concessionnaire

Par **A35**, le **26/12/2017** à **11:31**

Bonjour,

Nous sommes passés par le biais d'un concessionnaire spécialisé dans l'importation de véhicules allemands.

Après s'être mis d'accord sur un véhicule, nous avons signé un bon de commande et payé un acompte (à distance car la concession se trouve en Lorraine et nous sommes en Bretagne).

Le bon de commande stipule une date de livraison du véhicule le 5 décembre 2017 livraison incluse.

Le véhicule nous a été livré le samedi 23 décembre, mais, lorsque nous avons vu le dit véhicule, il présentait des signes de joint de culasse défectueux et de nombreux autres défauts jamais signalés auparavant. Après avoir contacté le dit vendeur, il nous a dit de faire repartir le véhicule avec le convoyeur. Nous n'avons donc signé aucun documents de cession de véhicule. Je précise que le contrôle technique nous a été remis seulement ce jour là (il date du 5 décembre).

Nous avons cependant versé l'intégralité de la somme la veille de la livraison par virement bancaire.

Nous souhaitons aujourd'hui annuler la vente car nous n'avons plus aucune confiance sur le sérieux de ce prestataire. Nous l'avons donc contacté par mail et par téléphone pour entamer une procédure à l'amiable et pour qu'il nous rembourse l'intégralité de la somme en faisant valoir que de toute façon la date de livraison était dépassée.

Aujourd'hui, il refuse et me dit qu'il va m'envoyer une lettre recommandée attestant qu'il va

effectuer les travaux et qu'il va falloir venir chercher le véhicule.

L'annulation de la vente est elle possible ? Quelles sont les démarches à effectuer ?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses,

Cordialement,

A35

Par **Visiteur**, le **26/12/2017 à 11:38**

Bjr,

Ce n'est pas un concessionnaire, mais un vendeur de vehicules d'occasions, importés éventuellement...

Par **A35**, le **26/12/2017 à 11:54**

ok, et donc...

Par **A35**, le **26/12/2017 à 12:11**

Pour information il s'agit bien d'un mandataire automobile ayant une concession
<http://www.auto-conseil.eu/>